



Fédération Syndicale Unitaire
Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion
169 bis, avenue Jean Jaurès 47000 AGEN
Tel. et Fax : 05 53 48 26 81 Tel. portable : 06 83 13 04 71
Courriel : fsu47@fsu.fr

Déclaration au CHSCTD du 24 novembre 2016

Cette rentrée voit les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale, enseignants et administratifs, se dégrader.

La réforme du collège et la mise en place des nouveaux programmes se font à marche forcée.

Pour la première fois les nouveaux programmes s'appliquent à tous les niveaux en même temps. La charge de travail s'est accrue pour un résultat qui laisse perplexes beaucoup de collègues. Ainsi les élèves entrant en 6^e voient s'appliquer les programmes de la 3^e année de leur cycle sans avoir suivi ceux des deux premières années, idem pour les élèves de troisième qui étrenneront en plus le nouveau brevet.

A cela s'ajoute une formation inadaptée, réduite à des journées et demi-journées imposées sur des temps qui ne satisfont absolument pas les personnels. Cette « formation », si on peut la nommer ainsi, consiste pour la plupart du temps à une autoformation collective où l'on demande aux enseignants présents de travailler à produire des exemples de séquences, d'EPI.

De plus, de nombreux courriels encouragent les enseignants à se former sur leur temps libre par le biais de liens vers le site Eduscol. Seuls devant leur écran, privés des échanges avec leurs collègues, ce type d'activité ne peut remplacer une vraie formation.

Le ministère multiplie l'envoi de documents ce qui empêche les agents de prendre connaissance de la totalité des informations (sauf à y passer plusieurs heures par jour) et noie ainsi dans la masse celles qui pourraient être intéressantes.

Nous n'insisterons pas ici sur le cafouillage des inscriptions aux animations pédagogiques.

Nous demandons également que la mise en place du LSU soit suspendue pour cette année, d'abord pour ne pas alourdir encore plus la charge de travail des enseignants, mais également parce que sa conception actuelle semble inadaptée au besoin des écoles et collèges. Encore un concept élaboré à la va-vite et inadapté car rendant beaucoup moins lisibles les résultats des élèves par leurs parents.

Les fonctionnaires stagiaires connaissent une situation difficile, au vu de l'organisation chaotique de la formation initiale :

- charge de travail importante pour la préparation de la classe avec, en parallèle, le mémoire master 2,
- problèmes de coordination avec les binômes,
- emplois du temps modifiés à la dernière minute,
- cours le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires...

Dans le premier degré, nombre d'enseignants s'interrogent sur l'efficacité de la réforme des rythmes scolaires.

Dans les écoles, on constate une fatigue des élèves importante en fin de semaine, la qualité des activités périscolaires n'est pas toujours au rendez-vous et les classes occupées le soir empêchent les enseignants de nombreuses écoles de travailler dans leur classe.

Un bilan et une évaluation sérieuse restent à faire.

Si les questions de sécurité dans les établissements sont des questions sérieuses et prises en compte quotidiennement par les équipes, on ne peut que regretter la gestion de la mise en place des plans anti-intrusion.

Très souvent les chefs d'établissement, les directeurs sont dans l'incapacité de répondre aux injonctions du ministère, au vu des configurations des locaux et des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour des mises en sécurité sérieuses. Ainsi pour ne prendre qu'un exemple, combien d'établissements ont pu faire installer une alarme pour annoncer une intrusion ?

Nous aurons l'occasion de parler au cours de ce CHS CT d'autres problèmes comme la gestion des conflits de plus en plus nombreux avec des parents agressifs, ou les difficultés pour les enseignants d'assurer sereinement leurs missions lorsqu'ils doivent gérer, dans la classe, des élèves présentant des problèmes de comportement.

Nous vous alertons donc sur la situation de plus en plus difficile que vivent les enseignants, mais également le personnel administratif.

Beaucoup souffrent de voir les conditions de leur métier se dégrader, de ne plus avoir les moyens de le faire correctement, sont en colère quand ils voient à la télévision leur ministre dire que tout va bien, se découragent de ne pas voir venir le soutien de leur hiérarchie quand ils connaissent des difficultés.

La FSU poursuivra ses interventions en faveur du respect des missions de service public et des droits de tous les personnels, titulaires ou contractuels.

De ce point de vue, nous avons été surpris du taux de précarité dans l'Éducation nationale qui avoisine les 25 % nationalement et atteint 23 % dans le Lot-et-Garonne (chiffres fournis par le bilan social du CHSCTA).